Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 4 (1916)

Heft: 1-2

Artikel: Etymologies romandes

Autor: Bertoni, Giulio

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817771

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ETYMOLOGIES ROMANDES,

par Giulio BERTONI.

Frib. ovaille 1 « cas de force majeure ».

Dans le Code civil du canton de Fribourg (édit. 1868, p. 317) les cas d'ovailles sont les dommages causés par la grêle, la gelée, le ravage de la guerre, l'inondation. Bridel a enregistré, d'ailleurs, le mot ovailhe orvalhe « désastre » dans son célèbre glossaire. Seulement, il donne un étymon inadmissible (aval) qui n'explique ni le radical ni la finale. Dans le « Coutumier de Vaud » (Zeitschr. f. schweiz. Recht, XV, 160), nous trouvons aussi notre mot, pour lequel l'auteur du glossaire du « Coutumier » propose l'anc. h. all. urfal urval « interitus, corruptio, vorago » (Schade, Altd. Wb., II, 1060). Mieux vaut ignorance que fausse science. C'est pourquoi je me borne à repousser ces deux étymons 2 sans en présenter, pour le moment, un autre. Je dirai que le mot se trouve déjà, sous la forme orvalle, dans un document de l'année 1360 (Godefroy, V, 646) et j'ajouterai qu'il vit aujourd'hui dans le Jura bernois (Delémont) orvá « ouragan, orage », en Bourgogne (orvale) « glissement d'un plan de terrain », dans le patois de la Grand'Combe (Boillot, p. 222: orval « revers, mécomptes »), dans le dialecte de Courtisols (oualeuil « orage »), et enfin dans presque toute la France méridionale (Mistral, s. auvari). Dans la France de l'Est, les Orvals sont des esprits qui agissent sur l'air et sur les eaux. Guénard, dans son étude sur le patois de Courtisols (p. 258), propose l'ét. all. wallen, qui ne peut pas naturellement être pris au sérieux. Je reconnais qu'il vaudrait mieux, au

¹ Ce mot se trouve dans un document cité par M. l'abbé Peissard dans son article sur la *chapelle romane d'Illens*, voir plus haut, page 15.

² La forme primitive paraît bien être oval, ovaille, ce qui exclut urfal. Il vaut la peine d'enregistrer aussi l'ancien verbe romand ovaillier(-i).

lieu de repousser les étymologies des autres, en proposer une nouvelle.... mais on fait ce que l'on peut!

Frib. drethau « hache ».

Je n'hésite pas, naturellement, à voir dans ce mot le latin dextralis, bien représenté en franco-provençal (detrau), en provençal (destral, Béarn. destrau), en catalan (dastral), en espagnol (destral) et en sarde (istrali, distrali, bistrali) avec le sens de « hache ». La graphie th est pour l'interdentale sourde (le th des Anglais dans think, thousand, etc.) et l'-au pour ó. Comme st devient th (p. ex. frib. fenithra fenêtre, coutha costa, etc.) 1, le mot dextralis est devenu * dethrau et puis, avec métathèse, drethau. C'est la seule forme que l'on connaisse (v. p. ex. Atlas ling. de la France, n° 680) avec r transposé, et cela n'est pas sans importance.

Frib. gniá « nichée (de porcs) ».

Le groupe gni représente l'n palatale. Je crois que ce mot n'est autre chose qu'un dérivé de nidus et plus exactement un * nidata. L'd intervocalique disparaît régulièrement (cf. frib. miòla et miòla medulla), le suffixe -ata donne -a² et ni+voy. se palatalise comme dans le frib. gniola « brouillard », forme parallèle de niòla (nebula). Le terme gnia peut être ajouté, avec avantage, à Meyer-Lübke Rom. Et. Wb., 5908-13. En Lombardie (Valtelline) on a aussi la chute du d dans nin « nid » (c'est-à-dire nidinus) d'où nináda « nidiata », mais ces deux mots s'appliquent seulement aux oiseaux. La signification du frib. gniá méritait d'être relevée.

Frib. alogne « noisette ».

Il est évident que ce mot ne peut pas remonter à nucula, que postule M. l'Abbé Savoy dans son intéressant *Essai de Flore romande*, p. 141. Les philologues savent qu'il faut partir de *abel-

¹ Quant à ·ò ·au, cf. frib. animau (·ó) animal, avau (·ó) ad vallem, etc. (Hæfelin, p. 13).

² Cf. frib. pilâ (*patellata) omelette. Bull. du Gloss. des Patois de la Suisse rom., I, 29.

lania avellania, ainsi que le dit Meyer-Lübke, Rom. Et. Wb. nº 18. Cf. prov. oulágno, dauph. olágni alagni (et v. l'Atlas ling. de la France, 918, 919). Mais, naturellement, ce n'est pas de cela que je veux parler.

Ce qui est intéressant, dans notre forme, c'est l' \(\delta \) que Meyer-Lübke explique grâce à une méthatèse: avellania aulagna d'où *alaugna et puis alogna -e. Je ne peux pas me rallier à cette manière de voir et j'explique autrement cet ó. Dans les patois de la Haute-Loire (p. ex. à Coubon), un áu accentué reste intact, comme d'ailleurs, par règle générale, en provençal (Haute-Loire : tzáou chaud) 1. Or, Coubon a ouvuógno où uó remonte a ó ouvert (p. ex. puorto « porte » etc.). Le v vient, à Coubon, de l o ll intervocalique tsavéi lampe, prov. caleu [caliculus], (souvéi soleil, ouva olla etc.) 2 et ou-représente exactement au-sans accent (foudiáou fald-tablier, etc.). La forme ouvuógno est sortie donc de *aulogno aulogna et la base latine, qu'impose la phonétique, est bien * abellonia avellonia avec changement de suffixe. Cf. ital. affricogno, bellinz. paltögn « pant-ano », etc. Il faudra donc placer, à côté du mot * abellania du Rom. Et. Wb., 18 la base parallèle *abellonia demandée par les dialectes de la Suisse romande.

A substitution of the S

¹ Primaire ou secondaire, $a\acute{u}$ reste intacte, p. ex. tzauza chose, alauza alouette, etc. La forme prov. or uor « or » est tirée du français.

² Lorsque nous trouvons dans un mot de Coubon un l intervocalique, cet l est toujours secondaire. Ainsi, premeloù « pruneau sauvage » remonte à premerou (prumier + one), comme, en français, prunelaie remonte à pruneraie (Thomas, $Ess.\ de\ phil.\ franç.$, p. 81). A remarquer l'm de premeloù (cf. frib. promma, premi, etc. et v. $Zeitschr.\ f.\ rom.\ Phil.,\ XX,\ 534$, sann. pruma, Salvioni, App. merid., n^o 65). Quant à où, cf. pitsoù « pigeon ».